

INDEMNITES ETUDIANTS

Taux fixes et valables pour tous les étudiants, quelque soit leur niveau d'études ou le degré de difficulté de leur travail :

Indice : 719,84

SSM : **1757,56€**

	par mois	par heure
75 % de 80 % étudiant âgé de 15 à 17 ans	1054,54 €	6,0956 €
80 % de 80 % étudiant âgé de 17 à 18 ans	1124,84 €	6,5020 €
80 % étudiant âgé de 18 ans et plus	1406,05 €	8,1275 €

ADEM, le 1^{er} janvier 2011